

La Ville de Voreppe recrute un Maître nageur sauveteur à 63,50% (H/F)

Rattaché(e) au Pôle Culture et Animation de la vie locale, au sein de la piscine municipale, le/a MNS réalise ses missions sous la responsabilité du chef de bassin.

Missions :

- Accueillir, surveiller et sécuriser les différents utilisateurs de l'établissement (dans le respect du POSS et du règlement intérieur de l'établissement)
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité au sein de l'établissement
- Préparer et assurer l'enseignement de la natation dans le cadre scolaire : cycles 2 et 3
- Conseiller et orienter les éducateurs non spécialistes de l'activité des structures médico-sociales qui fréquentent la piscine
- Participer aux animations communales en matière sportive
- Encadrer les activités sportives à la piscine : jardin aquatique, école de natation et natation santé
- Travailler en collaboration avec les services municipaux (pôle culture et animation de la vie locale, police municipale pour la sécurité du site, services techniques pour la maintenance des équipements et matériels mis à dispositions), et les partenaires jeunesse pour les animations

Profil recherché :

- Diplômé(e) du BEESAN ou du BPJEPS spécialité Activités aquatiques et natation
- Titulaire du CAEPMNS, formé(e) et à jour du PSE1 et du PSC1
- Titulaire de la Carte Professionnelle
- Connaissance de l'environnement juridique et réglementaire des manifestations sportives (Règlement Intérieur, POSS, Circulaires ministérielles)
- Connaissances dans le domaine technique d'une piscine
- Connaissances fondamentales en physiologie, anatomie, psychomotricité, sociologie
- Notions de psychologie des groupes
- Sens du travail en équipe
- Autonomie
- Sens des responsabilités
- Force de proposition dans le domaine des activités physiques et sportives
- Sens du relationnel, diplomatie, capacité à gérer les conflits
- Ecoute, patience
- Rigueur, ponctualité
- Disponibilité
- Adaptabilité
- Sens du service public
- Bonne condition physique

Spécificités du poste :

- Horaires sur planning en fonction des besoins de service, amplitudes variables, temps de travail annualisé, travail le samedi par rotation. La piscine est fermée le dimanche et les jours fériés.
- Intégration à la surveillance sur les vacances scolaires et sur la saison estivale (en alternance après-midi de 5h45 et journée de 9h15 soit 42h par semaine). Congés annuels et récupérations prévus également sur ces périodes

Conditions de recrutement/ rémunération :

- Recrutement ouvert aux agents titulaires du cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives. A défaut, recrutement contractuel pour un CDD d'un an
- Rémunération statutaire, RIFSEEP et prime annuelle
- Possibilité de donner des leçons de natation privées au profit du ou des M.N.S.
- Poste à temps non complet 63,5% annualisé
- Prise de poste 1^{er} septembre 2026

Merci d'adresser votre candidature avec CV et lettre de motivation jusqu'au 5 juin 2026 à :

**Madame Le Maire
Hôtel de Ville – CS 40147
1 place Charles de Gaulle
38341 Voreppe Cedex
ou sur le site internet www.Voreppe.fr**